



Audience du 28 octobre

CGT Fonction publique/ Madame Claire Durrieu,

directrice de cabinet de Monsieur David Amiel,
ministre de l'action et des comptes publics

DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame,

C'est avec étonnement pour ne pas dire les choses autrement que nous avons pris connaissance de votre invitation – suite à la rencontre organisée par le Premier ministre, le 21 octobre dernier, avec les organisations syndicales interprofessionnelles – afin « ... d'échanger sur les préoccupations et les attentes de notre organisation concernant la Fonction publique en matière de pouvoir d'achat et de perspectives de carrière des agents publics ».

Même si nous allons nous prêter de manière concise et synthétique à l'exercice, nous avons la faiblesse de penser que nos propositions et nos revendications sont connues.

Mais, tout d'abord, puisque vous nous interrogez sur nos attentes, la CGT Fonction publique attend que toute la lumière soit faite s'agissant de l'attentat raciste perpétré à Trappes qui a coûté une vie et blessé 5 personnes dont une enfant de 12 ans.

Le racisme ne saurait être une opinion. C'est un délit.

La haine raciste tue toujours. Sa banalisation engage des responsabilités politiques.

Notre organisation exige des pouvoirs publics des actes pour combattre réellement le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et éradiquer les discours racistes dans l'espace public y compris dans les médias.

Notre organisation attend aussi que la lumière soit faite sur les agressions commises par des milices fascistes lors des manifestations du samedi 24 octobre.

La CGT Fonction publique condamne les violences et plus particulièrement celles subies par les lycéen·es et étudiant·es. Leurs revendications sont légitimes, ce sont aussi les nôtres et nous les soutenons.

Nous ne laisserons pas la jeunesse de ce pays être sacrifiée.

La CGT Fonction publique réitère qu'il relève de la responsabilité des pouvoirs publics de garantir la mise en œuvre des libertés fondamentales.

Dans un État de droit, il relève de la responsabilité de celles et ceux qui exercent le pouvoir exécutif de garantir les libertés fondamentales dont celles de se réunir, de s'exprimer, de revendiquer et de manifester.

S'agissant plus particulièrement de la Fonction publique, nous ne saurions prétendre à la moindre exhaustivité dans notre déclaration liminaire dès lors que les sujets de conflictualité sont conséquents.

Permettez-nous néanmoins d'insister dès à présent sur les points suivants :

- La colère des agent·es publics est immense. Par centaines de milliers, elles et ils se sont mobilisé·es le 29 septembre dernier, par la grève et dans les manifestations, à l'appel de la CGT et plus largement de l'ensemble des organisations syndicales représentatives des agent·es publics.

Nous les appelons à se mobiliser, à généraliser la grève et à manifester le 5 novembre prochain.

- Ce que nous demandons, c'est un autre projet de loi de finances et un autre projet de loi de financement de la sécurité sociale. Nous sommes ici à Bercy. Permettez-nous de vous dire qu'il y a urgence de faire sauter le verrou de Bercy. Celui de l'austérité budgétaire.

Permettez-nous aussi de réitérer que de l'argent il y a pour répondre aux revendications portées.

Pour ne donner que deux exemples, nous rappelons que 211 milliards d'euros sont alloués

chaque année aux entreprises sans contrepartie, ni évaluation, ni contrôle, plus de 400 milliards d'euros sont mobilisés au titre de la militarisation toujours plus grande de la société française.

D'autres choix s'imposent. Par l'impôt, par la cotisation sociale et donc par l'augmentation des salaires et des traitements, il est possible de financer la dépense politique.

Ce dont nous avons besoin pour financer les services publics, la Fonction publique, la sécurité sociale et plus largement la protection sociale à un moment où vous semblez vouloir commettre une nouvelle ponction sur l'Unédic.

Même si à juste titre les organisations de la jeunesse considèrent que nous sommes loin du compte suite aux annonces gouvernementales, aucune mesure ne saurait être financée de fait par de nouvelles ponctions budgétaires et de nouvelles contributions budgétaires demandées aux collectivités locales que vous ne cessez d'étrangler.

- De l'argent, il y en a pour mettre en œuvre une autre politique salariale dans la Fonction publique et il y a urgence de le faire pour mettre fin à la vie chère.

Alors que les parlementaires débattent des projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale, la CGT demande notamment :

- La revalorisation d'au moins 10 % de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation,
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- La refonte des grilles indiciaires,
- Le rétablissement de la GIPA,
- Le rétablissement à 100 % de la rémunération versée aux agent-es qui sont en congé maladie ordinaire,
- La suppression du jour de carence,

Il y a aussi besoin que les agent-es puissent dans les trois versants constitutifs de la Fonction publique bénéficier de promotions et de déroulements de carrière. Nous ne saurions admettre que les ministres de la Fonction publique ou en charge de la Fonction publique traitent de manière différenciée les différents versants constitutifs de la Fonction publique.

- De l'argent, il y en a pour mettre en œuvre une autre politique de l'emploi. Cela passe notamment par l'arrêt des plans pluriannuels des suppressions d'emplois, des recrutements partout où c'est nécessaire, un plan de titularisation des contractuel·les.

- Il y a aussi besoin de reconstruire un droit au départ à la retraite à 60 ans, un droit au départ anticipé pour celles et ceux dont les professions sont pénibles,

Nous terminerons notre intervention en insistant sur la nécessité de maintenir, consolider et améliorer l'ensemble des régimes de retraite ; celui du régime général et les régimes dits pionniers : pensions civiles et militaires, Ircantec, Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État, ...

Nous souhaitons insister sur nos plus vives préoccupations et exigences quant à l'avenir de la CNRACL dont notre organisation considère qu'elle doit non seulement être maintenue, gérée par son conseil d'administration dont notre organisation syndicale via ses élu·es est partie prenante, et surtout financée.

Madame,

Nous sommes à votre disposition pour développer plus particulièrement les points évoqués dans notre présente intervention liminaire. Nous ne manquerons pas d'intervenir sur d'autres points dans la discussion et notamment sur les enjeux de protection sociale complémentaire.

Permettez-nous de conclure sur l'urgence de répondre à la crise du travail qui frappe la Fonction publique et ses agent-es.

Les agent-es souhaitent bien travailler et nous l'avons encore constaté lors des événements caniculaires de cet été. Encore faut-il qu'elles et ils puissent disposer des moyens nécessaires pour pouvoir le faire et être reconnu·es.

Nous les appelons à généraliser la grève et à s'inscrire massivement dans les manifestations du 5 novembre prochain avec les salarié·es du privé, les privé·es d'emploi, les retraité·es.

MONTREUIL, LE 28 OCTOBRE 2026

